

MoJu

Charte et règlements



Missions et engagements du club

Le Mouvement Juniors du HC Université Neuchâtel offre aux garçons et aux filles de 4 à 20 ans la possibilité de jouer au hockey sur glace et de représenter le club lors de matchs de préparation ou de compétition.

Le HC Université Neuchâtel souhaite fournir aux jeunes un environnement sûr, solidaire et efficace. Le club met l'accent sur des objectifs communs, mais aussi individuels, adaptés aux ambitions et aux souhaits des joueurs.

Dans ce cadre, le comité du HC Université Neuchâtel s'engage à :

- aider les joueurs à atteindre leur plein potentiel individuel
- permettre aux joueurs de développer leurs compétences
- fournir des entraîneurs expérimentés, correctement formés et qualifiés
- favoriser l'esprit sportif et contrôler qu'il soit appliqué
- encourager le travail d'équipe auprès des joueurs, mais aussi de tout le personnel qui les encadre
- proposer une structure adaptée à l'âge, au sexe et à la compétence des joueurs
- combattre toute discrimination
- recevoir et entendre les souhaits et doléances par l'intermédiaire de la Commission d'éthique (ethique@hcuni.ch)



Code éthique de la joueuse/du joueur

Pour bénéficier au maximum de la pratique du hockey, le joueur doit avoir des attitudes et des comportements qui découlent du plus pur esprit sportif. L'important n'est pas nécessairement de gagner, mais bien la manière dont il pratique le hockey. Il ne doit jamais perdre de vue qu'il s'agit d'un jeu. Chaque joueur s'engage à :

- se conformer aux règles et à l'esprit du hockey sur glace et du sport en général
- respecter les directives et les règles du club
- respecter ses coéquipiers et ses adversaires
- respecter les règles de politesse à l'égard des entraîneurs, des bénévoles, des parents, du personnel de la patinoire et des arbitres
- prendre soin du matériel
- respecter les horaires et participer aux entraînements
- accepter les décisions des arbitres
- faire preuve d'humilité tant à l'égard de ses coéquipiers que de ses adversaires
- respecter les règles du jeu et éviter d'user de tricherie
- aider ses coéquipiers par sa présence, son expérience et son implication
- évoluer, lors des compétitions, sous les couleurs du club, en portant les logos des sponsors
- participer activement aux activités du club dès qu'il est en catégorie U15, au montage et démontage de stands, par exemple



Règlement général

Le règlement général demande un respect absolu des règles imposées par le club ou les entraîneurs. L'indiscipline se définit comme un manquement occasionnel aux règles imposées par le club ou les entraîneurs. Des manquements répétés ne sont plus considérés comme occasionnels.

1. Retards

Les joueurs se présentent à l'heure fixée par les entraîneurs aux entraînements, aux matchs et à toute manifestation organisée dans le cadre du club.

Dans le cas où le joueur sait qu'il ne pourra pas être à l'heure, il en avise l'entraîneur ou l'administrateur de son équipe.

2. Tenue

Le joueur s'équipe conformément aux instructions des entraîneurs, de l'administrateur ou d'autres responsables.

Il se change dans les vestiaires réservés à cet effet. En aucun cas, il ne se promène nu ou en sousvêtements en dehors du vestiaire.

3. Langage

Le joueur évite d'utiliser des mots grossiers. De même, tout geste déplacé est prohibé.

4. <u>Comportement à l'entraînement</u>

Le joueur se concentre sur le contenu de l'entraînement. Il évite les comportements qui nuisent à la concentration du groupe.

Le joueur n'émet aucune critique sur le contenu de l'entraînement.

Le joueur respecte ses coéquipiers et évite les gestes pouvant entraîner des blessures.

5. <u>Comportement en compétition</u>

Le joueur s'impose une hygiène de vie compatible avec la compétition, notamment la veille des matchs.

Le joueur fait preuve de solidarité dans la victoire comme dans la défaite.

Le joueur fait preuve de fair-play.

Le joueur respecte les consignes d'organisation, notamment au niveau des horaires.

6. Fumée et alcool

Il est strictement interdit de consommer de l'alcool ou de fumer dans le cadre des activités sportives du club, tant dans les vestiaires que dans les alentours de la patinoire.

7. Respect des installations et du matériel

Le joueur suit scrupuleusement les règles et consignes de sécurité émises par les responsables des sites sportifs qu'il est amené à fréquenter, tant à domicile qu'à l'extérieur.

Le joueur respecte le personnel des sites sportifs.

Le joueur respecte le matériel ainsi que la propreté des locaux et alentours.

8. <u>Téléphone portable</u>

Le joueur éteint son téléphone portable dès l'entrée dans les locaux de la patinoire.

SANCTIONS

Les actes d'indiscipline sont réglés par les entraîneurs.

Les sanctions vont de la réprimande au renvoi de l'activité en cours au moment des faits.

Les entraîneurs peuvent faire appel à la Commission d'éthique en cas de doute ou pour obtenir du soutien.

Si un joueur utilise son téléphone portable dans l'enceinte de la patinoire, le téléphone sera saisi et transmis à un membre de la Commission d'éthique qui le rendra aux parents du joueur.



Fautes graves

Sont considérées comme fautes graves des comportements qui mettent en danger physique ou moral toute personne, joueur ou non, liée au club ou non.

Sont également considérées comme fautes graves des indisciplines répétées.

Sont, notamment, considérées comme faute grave :

- les insultes à un entraîneur, un officiel, un bénévole, un arbitre
- le vol
- ♦ la contrainte à l'égard d'un coéquipier ou de tout autre joueur afin de l'obliger à des actes qu'il refuse d'accomplir. La contrainte est aggravée si elle est accompagnée de violence, physique ou verbale, ou si elle utilise l'humiliation, la violence ou la menace
- ♦ la violence, verbale ou physique. La faute est aggravée si elle est commise à plusieurs
- le racisme, le sexisme ou toute autre discrimination
- les dommages à la propriété, qu'ils touchent le matériel du club ou les affaires personnelles d'un joueur. Il en va de même des dégâts aux locaux, au mobilier ou autres installations, tant à domicile qu'à l'extérieur
- le dopage (selon la liste officielle)
- la consommation et la vente de stupéfiants
- ♦ l'utilisation d'un téléphone portable pour toute forme d'enregistrement

SANCTIONS

Toute faute grave est obligatoirement annoncée à la Commission d'éthique qui prend les mesures qu'elle juge nécessaires : de la mise en garde écrite à l'exclusion du club, en passant par la mise à pied. La Commission d'éthique est seule compétente pour décider de la sanction, après avoir entendu les différents intervenants.

La Commission d'éthique se réserve la possibilité de dénoncer à la justice les actes réprimés par la loi.



Code éthique des parents

Il est important qu'une étroite collaboration existe entre les parents, l'école et les sports. Les parents soucieux du développement de leur enfant doivent s'intéresser à son mieux-être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport. Ils doivent donc collaborer à l'utilisation du hockey comme moyen d'éducation et d'expression pour que leur enfant en retire des effets bénéfiques. Pour bien s'acquitter de leurs devoirs, les parents doivent adopter les comportements suivants :

- démontrer du respect envers les entraîneurs, les dirigeants, les arbitres et autres officiels
- ne pénétrer dans les vestiaires qu'avec l'accord de l'entraîneur
- avoir une bonne conduite et utiliser un langage approprié
- éviter toute violence verbale envers les joueurs et appuyer tous les efforts déployés en ce sens
- ne jamais oublier que leur enfant joue au hockey pour son propre plaisir, pas pour celui de ses parents
- encourager leur enfant au respect de la charte, de l'esprit sportif, des règles du jeu et de celles de l'équipe
- reconnaître les bonnes performances de leur enfant comme celles des joueurs de l'équipe adverse
- aider leur enfant à chercher à améliorer ses compétences et à développer son esprit sportif
- apprendre à leur enfant qu'un effort honnête vaut tout autant que la victoire
- juger objectivement les possibilités de leur enfant et éviter les projections
- aider leur enfant à choisir une ou des activités selon ses goûts plutôt que lui imposer de jouer au hockey
- ne jamais tourner en ridicule un enfant parce qu'il a commis une faute ou qu'il a perdu le match
- encourager leur enfant par leur exemple à respecter les règlements et à résoudre les conflits sans agressivité ni violence
- participer activement aux manifestations organisées par le club

En cas de violation de ces règles, le Comité se réserve le droit d'interdire l'accès des locaux du club au parent responsable.



Code éthique de l'entraîneur

L'entraîneur doit avant tout être conscient de l'importance de son rôle et de la grande influence qu'il a sur ses joueurs et sur son entourage. Il doit assumer une mission d'éducation et de formation physique, morale et sociale auprès des joueurs et se montrer digne de cette responsabilité. Il doit s'attacher davantage au bien-être et aux intérêts de ses joueurs qu'à leur fiche de victoires et de défaites. Il ne doit pas considérer le sport et le hockey comme une fin en soi mais comme un outil d'éducation. Afin d'accomplir sa tâche avec succès, l'entraîneur doit :

- connaître et respecter les règles écrites et non écrites du hockey et les défendre
- respecter les décisions des arbitres, appuyer ces derniers et exiger un comportement similaire de ses joueurs
- sensibiliser ses joueurs à l'esprit sportif, encourager et récompenser de tels comportements
- dédramatiser la défaite en considérant la victoire seulement comme un des plaisirs du hockey et véhiculer cette notion auprès de ses joueurs
- ne pas oublier que les joueurs moins talentueux méritent et ont besoin de jouer tout aussi longtemps que les autres
- respecter les entraîneurs, les joueurs adverses, leurs supporters et exiger un comportement identique de ses joueurs
- apprendre aux joueurs que les règlements visent à les protéger et à établir des normes permettant de déterminer un gagnant et un perdant
- avoir des exigences raisonnables envers les joueurs pour ce qui est du temps et de l'énergie demandés pour l'entraînement, la compétition et les autres activités
- toujours se rappeler que le but du hockey n'est pas de faire mal à l'adversaire ou de tenter de le blesser par des méthodes permises ou défendues
- suivre de façon continue les directives du HC Uni et appliquer au mieux la mission du club



Code éthique de l'administratrice/administrateur

Le pouvoir décisionnel est entre les mains des administrateurs. Ils ont la responsabilité ultime de la qualité du hockey pratiqué à Neuchâtel. L'administratrice/administrateur est la personne clé qui doit garantir que le déroulement du jeu respecte les valeurs de l'esprit sportif et s'assurer que le hockey poursuive des fins éducatives et sociales. Pour bien remplir son rôle, l'administrateur doit :

- reconnaître le joueur comme la personne à privilégier qui motivera toutes ses décisions et ses actions
- s'assurer qu'une chance égale de participer aux activités soit offerte à tous les hockeyeurs, indépendamment de l'âge, du sexe ou du niveau d'habileté
- s'assurer que l'encadrement des joueurs est exercé par des intervenants compétents et respectueux des principes véhiculés par le HC Uni
- promouvoir auprès des bénévoles l'esprit sportif, l'engagement social et civique ainsi que l'esprit de solidarité
- exercer une surveillance étroite sur le comportement de tous les effectifs de son équipe
- valoriser et exiger le respect envers les officiels
- utiliser tous les moyens nécessaires pour éviter la violence et la brutalité
- s'assurer que les lieux, les installations, les équipements et les règles du jeu correspondent aux intérêts et aux besoins du joueur



Code éthique de l'arbitre

Aucune compétition ne peut se dérouler de façon satisfaisante sans la présence d'arbitres. Un bon arbitrage assure le plaisir de jouer et la protection des joueurs. Pourtant, les décisions des officiels sont souvent la source de nombreuses frustrations. Leurs jugements font rarement l'unanimité. Ce travail demande donc un niveau de compétence très élevé. Un officiel efficace et compétent doit donc :

- connaître parfaitement et appliquer fermement tous les règlements avec discernement et impartialité
- condamner toute tricherie et attitude contraire à l'esprit sportif
- condamner toute utilisation de la violence en pénalisant les infractions sans tarder
- être constant et cohérent dans ses décisions en accordant à chaque période et à toute partie une importance égale
- donner avec courtoisie et tact les explications et les interprétations dont les entraîneurs et les capitaines ont besoin
- s'efforcer constamment de s'améliorer et de partager son savoir et ses expériences avec ses collègues
- coopérer avec ses confrères, avoir de la considération pour les autres officiels
- éviter de s'imposer outre mesure de manière à se mettre en évidence au détriment des joueurs
- ne jamais tenter de compenser une erreur déjà commise et continuer d'arbitrer avec calme et confiance